

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la huitième (8^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-quatrième (54^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 21 mai 2024, à 17 h 30, en mode hybride, par visioconférence et à la salle André-Surprenant.

Présents :	Mirelle Beudet Zachary Beauvais Denis Bertrand Daniel Bourdon Caroline Boyer Marie-Christine Busque Adel El Zaïm Marc-André Lachaine Steeve Lavoie Nadine Le Gal Geneviève Longpré Carmen-Gloria Sanchez Isabelle Sauvé Patricia Tremblay	
Invités :	Alain Aubuchon, directeur Cynthia Beauchemin, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement et bibliothécaire Julie-Pier Bégin, analyste-conseil spécialisée en affaires juridiques Simon Branchaud, directeur adjoint Marilyn Cantara, conseillère pédagogique Brenda Gareau, conseillère pédagogique Karine Gauthier, adjointe Stéphane Gauthier, directeur Chantal Henri, directrice	Direction de la vie étudiante Service de la Bibliothèque Secrétariat général et affaires juridiques Direction des études, Service du développement pédagogique et gestion des programmes Développement pédagogique et gestion des programmes Développement pédagogique et gestion des programmes Secrétariat général et affaires juridiques Direction de la formation continue, services aux entreprises et international Direction des ressources humaines

Stéphane Marcoux, directeur	Direction des ressources matérielles
Isabelle Marin, enseignante	Département de <i>Techniques juridiques</i>
Cristina Telcian, directrice	Direction des finances et de l'approvisionnement

Excusés : Alain Bissonnette
Camélee Boisvert-Labelle
Nathalie Honoré
Alarica-Jade Lalonde-Blondin
France Pouliot

Absence : --

Secrétaire :	Diane Bournival, secrétaire générale	Secrétariat général et affaires juridiques
--------------	--------------------------------------	--

08.01 Adoption de l'ordre du jour

La présidente, Carmen-Gloria Sanchez, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux personnes invitées. Après avoir constaté le quorum, à 17 h 30, elle déclare l'assemblée ouverte. La présidente demande aux membres s'ils ont des modifications ou des ajouts à proposer à l'ordre du jour présenté, après avoir précisé que le point 08.09 – Adoption du cahier de programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A1) devient un point d'information et est déplacé juste avant le point 08.14. Aucune autre modification n'est apportée.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
08.01	Adoption de l'ordre du jour	5
08.02	Déclaration de conflit d'intérêts des membres	5
08.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 avril 2024	5
08.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 avril 2024	5
08.05	Examen du procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 19 avril 2024	5
08.06	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	15

08.07	Rapport de la commission des études tenue le 8 mai 2024	5
08.08	Résolution – Modification de la <i>Politique institutionnelle de développement des collections de la bibliothèque</i> (invitée : Cynthia Beauchemin)	20
08.09	Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme	10
08.10	Résolution – Suspension de l'application d'une partie de l'article 9 du <i>Règlement de gestion financière</i> (n° 8)	10
08.11	Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2024-2025	25
	Pause	10
08.12	Résolution – Rapport d'évaluation du programme <i>Techniques juridiques</i> (310.C0) (invitées : Brenda Gareau et Isabelle Marin)	15
08.13	Information – Adoption du cahier de programme <i>Techniques d'éducation à l'enfance</i> (322.A1) (invité : Simon Branchaud)	5
08.14	Information – Dossier de la réussite (invités : Simon Branchaud et Marilyn Cantara)	40
08.15	Informations et divers : - Avis de motion - Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier	5
08.16	Levée de la séance	-

Steeve Lavoie, appuyé par Marc-André Lachaine, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 21 mai 2024, et ce, avec les modifications proposées. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

08.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

08.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 avril 2024

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Caroline Boyer, appuyée par Patricia Tremblay, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 avril 2024, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

08.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 avril 2024

Aucun suivi n'est effectué, à l'exception d'une mention sur le fait que le poste de la Direction des communications et des ressources informationnelles est toujours à l'étape de l'affichage.

08.05 Examen du procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 19 avril 2024

Aucune question n'est posée en lien avec ce procès-verbal.

08.06 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études

➤ **Présidence**

La présidente a participé à la séance du Forum des présidences des CA, en présence. Il s'agissait de la dernière séance de Bernard Tremblay à titre de PDG de la Fédération des cégeps. Des présentations et discussions ont porté sur des thématiques très intéressantes. Certains sujets pourraient être abordés à l'une des séances du conseil. La directrice générale mentionne que ce pourrait être intéressant pour certains thèmes, en lien avec la mission.

La présidente a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Comité exécutif;
- Comité d'audit et des finances;

- Rencontre statutaire avec la directrice générale;
- Forum des présidences de conseil d'administration.

➤ **Direction générale**

La directrice générale attire l'attention de l'assemblée sur les rencontres et événements suivants :

- Consortium Formation-Énergie : échanges relatifs à la transition énergétique, notamment en lien avec le volet batterie et la provenance des membres;
- Rencontres avec des partenaires actuels et potentiels : notamment avec Aéroports de Montréal pour discuter du dépôt d'un possible projet de relocalisation du CDCQ vers le Pôle de Mirabel. En effet, le gouvernement a annoncé aujourd'hui la création de la Zone d'innovation en aérospatiale, composée de trois pôles, un à Longueuil, un à Montréal (Saint-Laurent) et un à Mirabel;
- Visite de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) au sujet de la gestion de l'offre : c'était la première tournée d'un cégep pour certains représentants au service du ministère depuis des dizaines d'années. Ils ont apprécié la visite de la salle de simulation haute-fidélité et de la salle verte. La directrice des études a d'ailleurs reçu des félicitations pour l'implantation du programme de physiothérapie à Mont-Tremblant;
- Rencontre avec la Direction des infrastructures du MES : discussions relatives au financement du Centre collégial de Mont-Tremblant et il est à noter que la directrice, Krystal Doucet, semble avoir une belle ouverture;
- Sessions de travail avec la firme Alia Conseil : à la prochaine rencontre du conseil d'administration, la démarche d'élaboration de la planification stratégique sera présentée pour adoption;
- Rencontre avec l'exécutif de l'Association étudiante du CSTJ : discussions tenues en présence du directeur de la vie étudiante, Alain Aubuchon, qui ont porté sur différents dossiers et préoccupations de la communauté étudiante;
- Foisonnement d'événements : dont *AccorDons*, Gala du QGDA, Gala du Service de l'animation socioculturelle, Gala des Cheminots, Courses de La Lièvre;
- Vérificateur général du Québec : son rapport d'audit de performance sera déposé très prochainement. Il ne renferme pas de recommandations particulières à l'égard du Collège, mais un des constats traite du projet majeur. La directrice générale tient à remercier toutes les personnes qui y ont participé, notamment la Direction des études, le Secrétariat général et affaires juridiques, la Direction des ressources matérielles et celle des finances et de l'approvisionnement;
- Conseil des directions générales : les grands thèmes abordés sont énumérés dans le rapport ci-après.

La directrice générale a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Rencontre avec M^{me} Nancy Pelletier, directrice générale de la MRC des Laurentides, M. Paul Calce, directeur général de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides et M. Jonathan Demers, directeur et chef de la conservation du Musée d'art contemporain des Laurentides;
- Conseil d'administration de Bibliothèque et Archives nationales;
- Comité exécutif spécial de l'Institut du véhicule innovant;
- Assemblée générale de création de l'organisme Habitations Rivière-du-Nord.

Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :

- Plusieurs rencontres du comité de sélection de la nouvelle présidence-direction générale;
- Rencontre stratégique entre les directions générales des cégeps, des collèges et des centres collégiaux de transfert de technologie organisée conjointement avec la Fédération des cégeps et l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ);
- Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps au cours duquel les sujets suivants ont été abordés :
 - création d'un fonds de stabilité;
 - prévisions budgétaires provisoires 2024-2025 et montant de la cotisation provisoire des membres;
 - Regroupement des fondations collégiales;
 - développement de nouveaux programmes conduisant au diplôme d'études collégiales et actualisation des programmes actuels;
 - planification stratégique 2024-2029;
 - présence de regroupements de cégeps;
 - présentation de l'allocation initiale et des règles budgétaires 2024-2025;
 - collaboration entre les directions de la formation continue du réseau collégial dans le secteur de la transition énergétique;
 - valorisation des emplois dans le réseau collégial;
 - mise en place de structures de soutien à la recherche dans les cégeps;
- Dîner d'échanges à propos d'une adhésion au Consortium Formation-Énergie;
- Rencontres statutaires avec M. Bernard Tremblay, président-directeur général;
- DG info;
- Deuxièmes entrevues pour le poste de présidence-direction générale.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontre avec M^{me} Rose-Carmelle Jean, directrice, Pilier Relève et main-d'œuvre et Bureau de projet à Aéro Montréal;

- Rencontre entre les directions du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord et du Collège pour discuter du programme Tremplin DEC;
- Rencontre avec M. Youri Chassin, député de Saint-Jérôme, pour échanger sur les dossiers immobiliers du Collège;
- Rencontre avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour discuter d'un projet de soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation visant le Centre de développement des composites du Québec;
- Rencontre avec M^{mes} Annie Dell'Aniello, directrice de Mirabel économique, Mélanie Lussier, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal et Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec pour discuter des projets institutionnels du Pôle de Mirabel de la Zone d'innovation aérospatiale du Québec;
- Rencontre avec M^{me} Marie-Eve Presseau, directrice générale de Mont X Incubateur en sport, plein air et bien-être concernant un appui pour le dépôt de deux nouveaux programmes s'adressant aux entreprises;
- Rencontres avec MM. Guy Landry, directeur du développement immobilier et Martin Massé, vice-président, affaires publiques et développement durable à Aéroports de Montréal ainsi que M^{me} Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec;
- Rencontre au Cégep de Saint-Jérôme entre la Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue du ministère de l'Enseignement supérieur et le Collège pour discuter, entre autres, des autorisations de programme, de la délocalisation ou la décentralisation de l'offre de formation, des programmes en difficulté et du processus de concertation;
- Rencontre avec l'École de technologie supérieure, la Ville de Saint-Jérôme, la MRC de La Rivière-du-Nord et l'Institut du véhicule innovant;
- Rencontre avec M^{me} Krystal Doucet, directrice de l'expertise et du développement des infrastructures au ministère de l'Enseignement supérieur pour échanger à propos de demandes de financement, notamment pour le programme *Physiothérapie* au Centre collégial de Mont-Tremblant.

Participation à des comités internes :

- Rencontres du personnel d'encadrement;
- Comités de direction;
- Comité de perfectionnement des cadres;
- Comité d'audit et des finances.

Participation à des rencontres diverses :

- Rencontre des membres du comité consultatif du Quartier général de l'audace et de la firme ADHOC Architectes : analyse des besoins et collecte des données en prévision d'un futur bâtiment;

- Journée d'entrevues pour le poste de direction générale de l'Institut du véhicule innovant;
- Rencontres statutaires avec M^{me} Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration du Collège;
- Visite du Cégep de Sept-Îles et du Cégep de Baie-Comeau;
- Sessions de travail avec la firme Alia Conseil pour la préparation de la démarche de la nouvelle planification stratégique du Collège qui commencera en 2025;
- Rencontre du comité d'organisation du 40^e anniversaire du Centre collégial de Mont-Laurier;
- Rencontre de session avec la permanence et l'exécutif de l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme;
- Comité scientifique du Centre de développement des composites du Québec;
- Comité consultatif – révision du *Plan des mesures d'urgence*;
- Rencontre statutaire avec M. Patrice Vendette, président de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme.

Participation à des événements :

- Plantation d'un prunier d'Amérique en symbole d'engagement à l'occasion de la *Semaine de la Terre* et de la *Journée institutionnelle pour le climat*;
- Soirée *AccorDons à chaque mets son vin* organisée par la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Soirée de reconnaissance du Service de l'animation socioculturelle;
- Gala des Cheminots;
- Courses de la Lièvre organisées par la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier;
- Grand rendez-vous de l'Université du Québec en Outaouais – campus de Saint-Jérôme (remise du prix *Bénévole d'honneur*);
- 15^e anniversaire du programme *Techniques de gestion et d'intervention en loisir*;
- Gala entrepreneurial du Quartier général de l'audace;
- Exposition intitulée *Symbioses* de la cohorte finissante en Arts visuels au Musée d'art contemporain des Laurentides;
- Annonce du gouvernement du Québec concernant la Zone d'innovation aérospatiale du Québec.

➤ Direction des études

La directrice des études, Patricia Tremblay, a participé à plusieurs événements et rencontres, entre autres, au niveau fédératif, pour dresser un état de situation du programme de *Génie mécanique*, définir les besoins du marché du travail et déposer, à l'automne prochain, une demande de révision du programme qui doit être actualisé.

Elle a également participé aux rencontres suivantes :

- Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord : avec Catherine Richard McMahon et Marjorie Gill, conseillère pédagogique en douance, en lien avec le nouveau *Cheminement défi collégial*;
- Cégep de Trois-Rivières et Cégep de Shawinigan : pour discuter de la création d'un nouveau diplôme d'études collégiales en électrification des transports;
- Firme d'architecte : discussions sur le projet de résidences étudiantes qui abriteraient la clinique-école et le Quartier général de l'audace;
- Lancement des revues littéraires : des personnes étudiantes de divers programmes ont contribué à la création de ces revues.

Elle termine en soulignant que dans le cadre du Grand rendez-vous 2024 de l'UQO, trois personnes d'exception ont été honorées, dont Nadine Le Gal, qui a reçu le titre de bénévole d'honneur. Bravo, Nadine !

La directrice des études a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Collecto;
- Entreprises d'insertion Godefroy-Lavolette (EIGL).

Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :

- Sous-comité du « A » de la Commission des affaires pédagogiques (CAP);
- État de situation du programme *Techniques de génie mécanique (241.A0)*;
- COMIX des affaires matérielles et financières.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontre sur les besoins de formation des entreprises du secteur de l'aérospatiale de la Zone d'innovation en aérospatiale du Québec (ZIAQ, pôle de Mirabel);
- Rencontre avec la conseillère pédagogique « douance » du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) concernant le *Cheminement défi collégial*;
- Comité de suivi de la démarche d'adéquation formation-emploi avec le ministère de la Justice du Québec (MJQ);
- Rencontre avec l'équipe responsable de la gestion de l'offre du MES;
- Rencontre avec le CSSRDN : discussion Tremplin DEC;
- Rencontre de suivi dans le cadre du partenariat pour le développement d'un DEC émergent en électrification des transports;
- Rencontre de planification du projet de Centre de formation et d'innovation (CFI) de la MRC de La Rivière-du-Nord en électrification des transports;

- Partenariat pour un laboratoire spécialisé d'inhalothérapie avec le personnel du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU).

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Budget de fonctionnement 2024-2025;
- Financement en physiothérapie;
- Nouvelles résidences et besoins liés à la clinique-école;
- Mise à jour des certifications de crédit 2023-2024;
- Rencontre de coaching avec Catherine-Julie Charrette;
- Rencontre : état de situation des projets au Co-lab;
- Comités de direction;
- Régies des études;
- Commission des études;
- Comités exécutifs;
- Rencontre des responsables de la coordination de départements et de programmes;
- Rencontre du personnel d'encadrement.

Entrevues et participation à des événements :

- Fondation du CSTJ : Soirée « AccorDons à chaque mets son vin »;
- Soirée reconnaissance du Socioculturel;
- Fondation du CCML : Courses de la Lièvre;
- Lancement de revues littéraires;
- Événement 15^e anniversaire du programme Gestion et intervention en loisir (TGIL).

08.07 Rapport de la commission des études tenue le 8 mai 2024

En l'absence d'Édith St-Jean-Trudel, Patricia Tremblay présente le rapport de la commission des études (CÉ) tenue le 8 mai dernier, où trois (3) avis favorables ont été émis, sur des sujets qui sont à l'ordre du jour aujourd'hui.

08.08 Résolution – Modification de la *Politique institutionnelle de développement des collections de la bibliothèque*

Patricia Tremblay précise que cette politique a été actualisée et qu'elle sera présentée par Cynthia Beauchemin, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement et bibliothécaire. Cette dernière précise que l'accent a été mis sur les critères de choix des documents et sur leur traitement matériel, notamment l'élagage. Il y a une bibliothèque, mais elle se trouve en trois lieux, sur chacun des campus. Elle répond à la question sur l'évaluation de la pertinence d'un

document en précisant qu'il n'y a pas de censure et que lorsqu'il s'agit de livres spécialisés, les enseignantes et enseignants du département concerné sont consultés. S'il y a un décret ou une ordonnance, le Collège s'y soumet. Cette politique a été pensée dans un souci de transparence.

CONSIDÉRANT que la *Politique institutionnelle de développement des collections de la bibliothèque*, a été adoptée par le conseil d'administration le 27 janvier 2015;

CONSIDÉRANT que, depuis cette date, plusieurs changements ont été apportés dans la gestion de la bibliothèque de chacun des campus et que ces changements ont entraîné une révision complète de cette politique;

CONSIDÉRANT que la révision de la Politique aura pour effet d'abroger l'ancienne version, car une grande partie de celle-ci a été réécrite;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle version est présentée pour adoption aux membres du conseil d'administration par la Direction des études, par l'intermédiaire du Service des ressources didactiques et de gestion des programmes.

Zachary Beauvais, appuyé par Mirelle Beaudet, propose :

« d'adopter la nouvelle version de la *Politique institutionnelle de développement des collections de la bibliothèque*, et ce, comme elle a été présentée par la Direction des études; et

- d'abroger la version antérieure de la *Politique institutionnelle de développement des collections de la bibliothèque* adoptée le 27 janvier 2015. »

CA 49 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Patricia Tremblay souligne le beau travail réalisé par l'équipe de la bibliothèque.

08.09 Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme

Nadine Le Gal rappelle qu'en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, il est possible de déléguer des pouvoirs ou des responsabilités dans la gestion contractuelle et que, chaque année, une reddition de comptes est présentée. Cristina Telcian précise que c'est ce

qui a été fait et que la Direction générale s'est vu déléguer des pouvoirs, comme le prévoit l'article 10 du Règlement n° 7 du Collège.

CONSIDÉRANT que le Collège est un organisme public au sens de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) (RLRQ, chapitre C-65.1);

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (Règlement n° 7) du Collège contient une délégation de pouvoirs consentie par le dirigeant de l'organisme (conseil d'administration) en faveur de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que les différents pouvoirs délégués sont énumérés à l'annexe 2 du Règlement n° 7;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du règlement évoqué ci-dessus, certaines situations requièrent une approbation du dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT que les autorisations accordées en vertu des délégations autorisées à la Direction générale sont énumérées dans la liste préparée par la Direction des finances et de l'approvisionnement, qui est présentée au conseil d'administration afin d'être entérinée;

CONSIDÉRANT que la Direction générale a utilisé cette délégation de pouvoirs, comme en fait foi la liste ci-annexée, à 37 (trente-sept) reprises;

CONSIDÉRANT que la reddition de comptes des décisions prises et des délégations utilisées est présentée par M^{me} Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Marie-Christine Busque, appuyée par Caroline Boyer, propose :

« d'entériner la reddition de comptes en vertu des délégations de pouvoirs accordées par le dirigeant de l'organisme, dont chaque autorisation figure sur la liste ci-jointe, illustrant que la Direction générale a utilisé sa délégation de pouvoirs à trente-sept (37) reprises au cours de la période allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, et ce, en conformité avec le *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (Règlement n° 7) du Collège et la *Loi sur les contrats des organismes publics*. »

CA 50 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

08.10 Résolution – Suspension de l'application d'une partie de l'article 9 du Règlement de gestion financière (n° 8)

Cristina Telcian précise que *le Règlement de gestion financière* devait être mis à jour cette année, mais des dossiers plus prioritaires ont entraîné sa refonte à l'an prochain. Le Collège entend lancer un appel d'offres afin de choisir la firme qui procédera à l'audit financier. L'article 9 de ce règlement vient limiter la durée maximale du mandat à cinq (5) ans, délai considéré trop court compte tenu du travail à effectuer par la firme auditrice, du délai nécessaire pour l'appropriation du dossier et la connaissance de l'équipe ainsi que des coûts et des besoins en ressources. Pour ne pas se restreindre dans le processus d'appels d'offres, il est donc souhaitable de suspendre l'application de cet article et d'ajouter deux (2) options d'une (1) année à la durée initiale de cinq (5) ans.

CONSIDÉRANT que le contrat pour l'audition du rapport financier annuel, octroyé à la firme Bourassa Boyer, auditeur indépendant, arrivera à échéance le 30 juin 2025;

CONSIDÉRANT que la Direction des finances et de l'approvisionnement (DFA) entend lancer un appel d'offres dès le mois de septembre prochain, afin de pouvoir octroyer le contrat à une firme d'auditeurs indépendants, qui serait d'une durée initiale de cinq (5) ans, avec deux (2) options de renouvellement d'une (1) année chacune;

CONSIDÉRANT que l'article 9 du *Règlement de gestion financière* du Collège se lit comme suit :

9. AUDITEUR INDÉPENDANT

« Conformément à la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le conseil d'administration nomme, au plus tard le 31 mars de l'exercice en cours, un auditeur indépendant.

Le mandat d'audit externe est d'une durée maximale de cinq (5) ans.

À tous les cinq (5) ans, le Collège lance un appel d'offres conformément au *Règlement sur les activités d'approvisionnement*.

Pour les quatre (4) exercices qui suivent celui au cours duquel un appel d'offres a été effectué, et sur recommandation du comité exécutif, l'auditeur indépendant, choisi en vertu du paragraphe précédent, voit son mandat renouvelé pour un autre exercice, sauf si le conseil d'administration se déclare insatisfait de la qualité des services reçus. »

CONSIDÉRANT que cette limite d'une durée de cinq (5) ans se trouve uniquement dans ce règlement et ne se retrouve pas dans notre *Règlement sur les activités d'approvisionnement* ni dans la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

CONSIDÉRANT que la DFA recommande que l'appel d'offres puisse permettre des options de renouvellement;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de gestion financière* sera révisé en entier au cours de l'année 2024-2025, mais qu'entre-temps, une partie de l'article 9 pourrait être suspendue, jusqu'à ce que la version révisée du règlement soit adoptée.

Marc-André Lachaine, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« de suspendre l'application des trois derniers paragraphes de l'article 9 du *Règlement de gestion financière* (n° 8), jusqu'à l'adoption de la version révisée de ce règlement au cours de l'année 2024-2025 :

Les paragraphes dont l'application est suspendue sont :

- Le mandat d'audit externe est d'une durée maximale de cinq (5) ans.
- Tous les cinq (5) ans, le Collège lance un appel d'offres conformément au *Règlement sur les activités d'approvisionnement*.

Pour les quatre (4) exercices qui suivent celui au cours duquel un appel d'offres a été effectué, et sur recommandation du comité exécutif, l'auditeur indépendant, choisi en vertu du paragraphe précédent, voit son mandat renouvelé pour un autre exercice, sauf si le conseil d'administration se déclare insatisfait de la qualité des services reçus. »

CA 51 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

08.11 Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2024-2025

La présidente rappelle qu'il y a eu une présentation exhaustive du budget aux membres du comité d'audit et des finances. Nadine Le Gal poursuit en indiquant qu'après des rencontres avec la Fédération des cégeps et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), il demeure un flou quant aux fonds qui seront octroyés aux cégeps en prévision des nouvelles conventions collectives qui seront signées sous peu.

Cristina Telcian fait état du budget du fonds de fonctionnement prévu qui est établi en fonction du modèle FABRES et qu'on qualifie d'« équilibré ». La situation est stable avec une augmentation de 2,4 % des dépenses et un surplus de 29 000 \$. Elle fait état de la masse salariale réservée au plan des effectifs et énumère ensuite les différentes sources de revenus, dont les autres revenus, qui représentent 13 % du budget. Ils englobent notamment le revenu des entreprises auxiliaires, du stationnement, les revenus d'intérêt, les montants versés par la Fondation pour le QGDA, le CDCQ, les services aux entreprises, etc.

La directrice des finances et de l'approvisionnement spécifie qu'une nouvelle contrainte gouvernementale (annexe F128) permet au MES de récupérer tout excédent de 5 % des revenus de subventions qu'il verse. L'an un (1) de l'adoption de cette annexe, le MES est venu ponctionner plus de 700 000 \$. On assure un suivi serré, malgré toutes les contraintes, et les surplus sont généralement affectés au Plan directeur immobilier et à des projets de réfection. Le solde de fonds accumulé au 30 juin (non affectés) est estimé à 2 017 000 \$.

L'équipe du Service des finances œuvre à améliorer les processus, à réviser les structures de chartes de comptes, tout en le simplifiant lorsque possible, pour faciliter le suivi budgétaire. De plus en plus de mesures d'automatisation des rapports sont mises en place.

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de réaliser le budget du fonds de fonctionnement 2024-2025 ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que ce budget a été présenté au comité d'audit et finances par M^{me} Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, le 9 mai 2024;

CONSIDÉRANT que ce budget montre un excédent des revenus sur les dépenses de 29 422 \$;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds accumulé non affecté au 30 juin 2024 est estimé à 1 988 182 \$;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds accumulé non affecté estimé au 30 juin 2025 serait de 2 017 604 \$;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et finances, lors de sa réunion du 9 mai 2024, a adopté de façon unanime, une résolution recommandant au conseil d'administration d'adopter le budget du fonds de fonctionnement 2024-2025, comme il a été présenté.

Geneviève Longpré, appuyée par Marie-Christine Busque, propose :

« d'adopter le budget du fonds de fonctionnement 2024-2025, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement. »

CA 52 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PAUSE

08.12 Résolution – Rapport d'évaluation du programme *Techniques juridiques* (310.C0)

Patricia Tremblay rappelle que jusqu'à tout récemment, *Techniques juridiques* était le tout dernier programme implanté à Saint-Jérôme. Elle présente Brenda Gareau et Isabelle Marin, membres du comité d'évaluation du programme. Cette dernière mentionne que la présentation se fera selon quatre (4) axes : le programme actuel, le processus et les résultats de l'évaluation, le plan d'action et l'élaboration du nouveau programme. Les principaux enjeux de ce programme sont la rétention des personnes étudiantes ainsi que le déroulement du stage sur trois (3) jours qui n'offre pas une formule adaptée aux besoins des milieux de stage. Pour la nouvelle mouture du programme, la formule retenue est un stage de cinq (5) jours par semaine sur douze (12) semaines. L'enseignante énonce la conclusion de l'évaluation : ce programme est de qualité. Elle mentionne qu'il le sera encore davantage, selon elle, après la mise en place du plan d'action.

Brenda Gareau souligne le consensus chez les personnes diplômées par rapport à ce programme, ce qui est une particularité de l'évaluation. Elles recommanderaient toutes ce programme. Des discussions suivent sur les compétences numériques et la place de l'intelligence artificielle, ce qui amène à parler des projets liés à la réussite, JURILINGUE et aDROITement.

CONSIDÉRANT que le programme *Techniques juridiques* (310.C0) a été élaboré en 2015 par le Cégep de Saint-Jérôme, après autorisation du ministère de l'Enseignement supérieur, et que celui-ci n'avait pas fait l'objet d'une évaluation depuis son implantation à l'automne 2016;

CONSIDÉRANT que des travaux d'évaluation visant à porter un regard critique sur la mise en œuvre du programme ont été réalisés par un comité d'évaluation;

CONSIDÉRANT que ces travaux ont permis de recueillir des données en lien avec les six (6) critères d'évaluation prévus à la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* adoptée par le Cégep de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que, au terme de la démarche d'évaluation du programme, le comité d'évaluation juge que le programme, tel qu'il est offert, est de qualité;

CONSIDÉRANT que la démarche a également permis de relever les points forts et les points à améliorer pour chacun de ces critères et qu'un plan d'action visant à prendre en charge les points à améliorer a été établi;

CONSIDÉRANT que les résultats de cette évaluation ainsi que le plan d'action, contenu dans ce rapport d'évaluation, ont fait l'objet d'une recommandation favorable du comité de programme le 29 mars 2024 ainsi que d'un avis favorable de la commission des études le 8 mai dernier;

CONSIDÉRANT que ce rapport d'évaluation est présenté pour adoption par des membres du comité d'évaluation.

Steeve Lavoie, appuyé par Caroline Boyer, propose :

« d'adopter le rapport d'évaluation du programme *Techniques juridiques* (310.C0), avec chacune de ses composantes, comme elles ont été présentées par des membres du comité d'évaluation de ce programme. »

CA 53 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

08.13 Information – Adoption du cahier de programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A1) (invité : Simon Branchaud)

Patricia Tremblay rappelle que le MES a produit une nouvelle version du programme *Techniques d'éducation à l'enfance*, requérant la mise en place obligatoire de la nouvelle grille pour l'automne 2024. Le conseil d'administration a adopté la nouvelle grille, le 20 février dernier, mais des travaux demeuraient non complétés, au regard de la compétence 02KL. Simon Branchaud précise que les travaux liés à cette compétence sont maintenant terminés et que le cahier de programme a reçu un avis favorable de la commission des études le 8 mai 2024. La grille du

programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A1) est demeurée la même que celle présentée le 20 février dernier. Ce programme révisé sera offert dès la session d'automne 2024.

08.14 Information – Dossier de la réussite

Le directeur adjoint des études, Simon Branchaud, précise que la première session au Collège est une période critique pour de nouvelles personnes étudiantes, qui arrivent très motivées, mais qui peuvent facilement perdre cette motivation après un échec. Si ces personnes persistent et s'inscrivent en deuxième session, généralement, elles resteront pour les autres sessions.

Simon Branchaud et Marilyn Cantara dressent le bilan des activités et des projets de réussite 2023-2024 par objectifs. Certaines des mesures mises en place sont illustrées ci-dessous.

Objectif 1 : Accompagner les étudiantes et les étudiants dans la réalisation de projets scolaires et personnels :

- Implantation de l'École des Grands (projet déjà établi à Mont-Laurier et à Mont-Tremblant).
- Suivi et évaluation des projets de première session.
- Mise en œuvre de l'approche orientante (approche qui permet de faire des liens, de voir en quoi le programme peut être utile dans le contexte actuel, au-delà de l'approche théorique).

Objectif 2 : Favoriser la réussite en début de parcours :

- Partenariat avec les centres de services scolaires.
- Intervention rapide en début de parcours : recommandation de mesures d'aide.
- Mentorat étudiant.

Objectif 3 : Viser l'égalité des chances

- Je gère ma réussite.
- Pratiques pédagogiques inclusives.
- Contrat de réussite (API réussite).
- Licence Antidote (sera disponible pour toutes les personnes étudiantes lors de la prochaine session scolaire).

Certains constats ressortent, dont :

- Pour rendre les études plus concrètes, il y a de plus en plus de portions en laboratoires et en stage en début de session.

- Le travail en équipes multidisciplinaires donne d'excellents résultats.
- Ce qui se passe dans la classe est important, donc les stratégies pédagogiques et la disponibilité des enseignantes et enseignants influent sur la réussite de la population étudiante.
- Suivi et évaluation des projets de réussite de première session (huit programmes ont une personne libérée pour ces projets) : ils ont eu un effet positif sur la réinscription en deuxième (2^e) session.
- Un programme technique réalisé en quatre (4) ans au lieu de trois (3) favorise souvent la réussite. L'adaptation à la vie collégiale est difficile. Les jeunes manquent de méthode de travail. Ils cherchent comment s'organiser, se mobiliser, etc.

Il est proposé que la séance soit prolongée de 10 minutes. Tous les membres sont d'accord.

08.15 Informations et divers

Avis de motion

- *Règlement sur le code de vie aux résidences (n° 12)* : sera modifié à la prochaine séance.

Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier

- L'activité des Courses de La Lièvre s'est bien déroulée, lors de la fête des Mères. Les chiffres seront dévoilés lors de la prochaine séance.
- Le Vélo-golf aura lieu le 10 septembre prochain.
- Un rappel est fait sur le Mérite étudiant et la remise de bourses dans les campus, événements qui auront lieu au cours des prochains jours.

08.16 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Marc-André Lachaine, appuyé par Zachary Beauvais, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 20 h 43.

Carmen-Gloria Sanchez
Présidente

Diane Bournival
Secrétaire